

Réserve naturelle : l'extension prendra encore quelques années

La réserve naturelle d'Offendorf va s'étendre. Cela fait des années que le projet est annoncé. Mais en attendant, l'association locale Nature Environnement estime que les interventions sur le terrain vont à l'encontre de la protection écologique. Explications.

Marie GERHARDY - 23 août 2023 à 18:00 | mis à jour le 25 août 2023 à 08:20 - Temps de lecture : 3 min



Le 8 août, le conservatoire d'espaces naturels d'Alsace proposait une visite de la réserve naturelle nationale d'Offendorf, où on peut observer le tabac d'Espagne, un des plus grands papillons de la zone. Photo DNA /Marie GERHARDY

Offendorf dispose d'une forêt alluviale exceptionnelle, dans les méandres d'anciens bras du Rhin, à fleur de la nappe phréatique. En 1989, 60 hectares en sont classés réserve naturelle nationale, gérée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (CEN). Depuis plusieurs années, Denis Hommel, maire d'Offendorf et président de la communauté de communes du Pays rhénan, souhaite l'étendre à tout le massif forestier, soit 450 hectares.

Plusieurs niveaux de classements écologiques régissent les différents secteurs : réserve biologique, Natura 2000... L'agrandissement aurait l'intérêt d'unifier les réglementations. Denis Hommel assure que le projet est « bien engagé et sera acté d'ici trois ans environ ». Des questions restent cependant à trancher : le périmètre exact, le gestionnaire...

Si cela prend du temps, c'est qu'il y a des zones plus difficiles à protéger. Le lieu-dit Schwarzlach, par exemple, au sud du port d'Offendorf, fait fulminer Guy Grasser, président de l'association Nature Environnement. En effet, il devait faire l'objet de mesures compensatoires suite à l'extension de la gravière en 2011, mais elles n'ont pas toutes été réalisées. « Il reste au moins une mare à creuser et 12 hectares à reboiser ! »

« Encore faut-il trouver des terrains à lui mettre à disposition ! »

Après une mise en demeure des services de l'État en 2018, la société Gravières et concassages d'Offendorf, qui s'est attaché les services d'un bureau d'études allemand, a entretenu la prairie et creusé des mares au sud de la gravière, sur des terrains communaux. Mais un contrôle réalisé en 2022 par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) a révélé qu'il persiste des manquements.



La réserve est l'écrin d'un petit paradis de verdure. Photo DNA /Marie GERHARDY

« Encore faut-il trouver des terrains à lui mettre à disposition ! » s'exclame Denis Hommel. « Toute cette zone était agricole, on a récupéré ce qu'on a pu au fur et à mesure. Ce n'est pas si facile de dénoncer un bail rural ! Il reste un agriculteur. » Guy Grasser déplore : « Il y a donc un champ de maïs, là où devait être creusée la dernière mare, au beau milieu d'une zone qu'on dit vouloir classer réserve nationale ».

Christophe Schiff, l'agriculteur qui vient de récupérer l'exploitation de ses parents et renouveler le bail de ce terrain avec la commune, explique : « On nous a repris des terrains au fil des années, sans jamais rien nous donner en contrepartie. Celui-là aussi, ils ont essayé. Et 2,18 hectares, c'est beaucoup pour nous. J'ai refusé, on en a besoin. En plus, il est déjà clôturé pour éviter les dégâts de sangliers. »

Discussions en cours

Quant au reboisement de 12 hectares, il n'a plus lieu d'être pour Denis Hommel : « Cette superficie a été calculée à l'époque où le graviériste prévoyait une extension de 5 hectares, or il ne s'est étendu que de la moitié. Ce n'est que de la forêt là-bas ! Il n'y a plus qu'un petit

espace, au sud de la gravière, que je souhaite garder ouvert, pour des espèces comme le courlis. C'est là que sera creusée dans l'année la dernière mare. »

Il compte négocier avec la Dreal et le graviériste une autre compensation : remettre en eau le Kreuzrhein, un bras du Rhin plus au nord, fermé depuis les opérations de rectification du fleuve, au lieu-dit Gutlach, hors périmètre de la future réserve. A la préfecture, on affirme qu'« une solution doit être trouvée cet automne » pour clore le dossier des mesures compensatoires. Le graviériste n'a pu pour l'heure être contacté.

La Gutlach fait déjà l'objet de mesures compensatoires réussies côté Herrlisheim, liées à la construction de la zone d'activités Axioparc. Seuls les terrains agricoles créent encore des tensions entre élus et Nature Environnement. Guy Grasser voudrait qu'y soient replantés les 12 hectares de forêt. Denis Hommel assure que « les agriculteurs se sont engagés à faire de l'agriculture raisonnée. »

Le président de la comcom poursuit : « Des discussions sont également en cours pour protéger toute la vallée de la Basse-Moder. Mais elles sont encore confidentielles. Il y a des endroits magnifiques et méconnus tout le long du Rhin. Des idées sont avancées. Il faut discuter, il existe divers niveaux de classements, pas seulement réserve naturelle. »